



Face à la provocation Samedi 02 octobre généralisons la mobilisation

Les Organisations Syndicales considèrent que la journée nationale d'action du 23 septembre 2010 est un franc succès. Les salariés du public et du privé, en participant massivement à cette 2^{ème} journée de grèves et de manifestations du mois de septembre, ont réaffirmé leur détermination à ne pas accepter une réforme injuste et inefficace.

Cette journée a été marquée par l'engagement de nouveaux salariés du

privé, notamment des PME mais aussi par la présence de plus de jeunes et de femmes. Cette vaste mobilisation s'accompagne d'un large soutien de la population qui refuse le report de l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans ainsi que celui de 65 à 67 ans pour toucher une retraite à taux plein. Quoi qu'en dise le Gouvernement, la démobilité suite au vote à l'Assemblée nationale, n'a pas eu lieu.

Les Organisations Syndicales invitent les étudiants et lycéens à rejoindre massivement le mouvement.

Elles mettent en garde le Gouvernement sur les conséquences que provoquerait l'ignorance de la colère qui s'exprime profondément.

Les Organisations Syndicales réaffirment leur totale détermination. Elles décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir l'abandon de cette réforme.

Elles exigent un véritable débat et l'examen d'autres alternatives au projet de loi qui s'expriment plus fortement.

Sachant que le texte de loi sera à l'examen du Sénat à partir du 5 octobre et que la procédure parlementaire pourrait se poursuivre jusqu'au 20 octobre, elles décident :

- D'une grande journée de rassemblements et de manifestations dans le pays le **samedi 2 octobre** pour conforter la mobilisation et permettre l'engagement de nouveaux salariés dans l'action.

Rassemblements en Charente-Maritime à 10 h 30 :

LA ROCHELLE – Place de Verdun

SAINTES – Palais de Justice

ROCHEFORT – Place Colbert

- De faire du **mardi 12 octobre** une nouvelle journée massive de grèves et de manifestations pendant le débat au Sénat. Cette journée trouvera toute sa place pour amplifier la mobilisation dans le cas où les parlementaires ne prendraient pas en compte ce qui s'est exprimé dans l'action et si le Gouvernement restait intransigeant. **Le Gouvernement porterait l'entière responsabilité des suites que les salariés et leurs organisations entendront donner au 12 octobre.**

- D'appeler les salariés à participer aux initiatives pour maintenir la mobilisation **entre le 2 et le 12 octobre.**